



DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET MODERNISATION SOCIALE  
SERVICE EMPLOI ET FORMATION

## NOTE

### A

## TOUS LES SERVICES

La direction de la petite enfance de la ville de Chartres gère 5 établissements de multi-accueil collectif et un établissement d'accueil familial. Celui-ci assure l'accueil des enfants de 10 semaines à 4 ans, au domicile d'assistants maternels, encadrées par une équipe de professionnelles de la petite enfance.

La direction recrute, un

<b>ASSISTANT MATERNEL H/F</b> <b>AU SEIN DE LA DIRECTION PETITE ENFANCE</b>
--

En tant qu'assistant maternel rattaché à la crèche familiale de la ville de Chartres, vous accueillez des enfants de moins de 4 ans à votre propre domicile, du lundi au vendredi. Pour cela vous,

- Avez des pratiques et des attitudes éducatives adaptées aux besoins de chaque enfant,
- Favorisez l'éveil sensoriel, l'éveil psychomoteur, le bien-être et l'épanouissement de l'enfant tout en respectant le rythme de chacun,
- Encouragez et valorisez l'enfant dans ses acquisitions,
- Favorisez son autonomie,
- Préparez les repas et goûter en fonction de l'âge des enfants en pratiquant des méthodes éducatives adaptées,
- Collaborez avec le personnel de la crèche,
- Acceptez les visites à domicile de l'équipe d'encadrement,
- Vous engagez à participer aux réunions, aux formations,
- Adhérez au projet éducatif du service Petite Enfance et au projet d'établissement du Jardin des poussins, par la participation aux activités d'éveil et l'organisation des journées « crèche »,
- Respectez les règles d'hygiène et de sécurité liées à l'accueil de jeunes enfants.

### **Votre profil et conditions à remplir :**

**Idealement titulaire d'un CAP Petite enfance**, vous avez entre 21 et 65 ans, vous habitez Chartres et vous avez une expérience auprès des enfants.

Vous avez des qualités éducatives et humaines : amabilité, patience et diplomatie, tolérance. Vous avez le sens du secret professionnel, de l'écoute, de l'observation, de l'organisation, du travail en équipe ; ouverture d'esprit.

Vous faites preuve de dynamisme, de disponibilité et souplesse, notamment en ce qui concerne les amplitudes horaires d'accueil. Ces missions nécessitent une disponibilité totale pendant les heures de présence de l'enfant.

Votre milieu familial équilibré et sécurisant et vous avez l'adhésion de votre conjoint et des enfants au projet professionnel. Votre logement est bien tenu et aménagé de façon fonctionnelle.

Vous devez satisfaire aux conditions d'agrément prévues à l'Article 123-1 du Code de la Famille et de l'Aide Sociale.

Amplitude horaire d'accueil de 7h à 19h.

### **Nos atouts**

*Pour les contractuels : CDD de 1 à 3 ans renouvelable*

*Evolution professionnelle : Accessibilité à des formations*

*Possibilité de mutuelle avec prise en charge employeur*

*Comité des œuvres sociales : billetterie, activités sportives etc...*

Vous souhaitez mettre vos compétences au service du développement de la Ville de Chartres. Rejoignez-nous !

*Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. A compétences égales, toutes les candidatures sont étudiées.*

Si ce poste vous intéresse, merci de faire parvenir votre candidature (**lettre de motivation et CV**) à Mairie de Chartres - Direction des Ressources Humaines, par mail : [recrutement@agglo-ville.chartres.fr](mailto:recrutement@agglo-ville.chartres.fr)